

Aide financière et mobilité internationale



Afin de garantir une participation financière au plus grand nombre de doctorants l'École Doctorale ne peut pas octroyer plus d'une aide par an et par étudiant.

En collaboration avec les unités de recherche, l'École Doctorale **cofinance** les missions liées à la mobilité de courte durée (participation à des colloques, mission terrain). Elle vous accompagne également dans vos travaux (recherches dans des archives et dans des bibliothèques).

- * **Tout au long de l'année universitaire en France ou à l'étranger :**

En savoir +

L'École Doctorale soutient aussi la mobilité internationale de longue durée et met en concours l'obtention de bourses finalisées pour des séjours d'études à l'étranger.

- * **Sous forme de bourse à la mobilité internationale (durée de séjour supérieure à 2 semaines)**

Calendrier 2021